

OFFRE D'EMPLOI

La FONDATION SAVART, 15 établissements et services, 270 salariés, 583 personnes accompagnées, ouvre en mars 2024 une nouvelle unité de vie pour adultes handicapés.

Cette structure innovante et singulière dans le département de l'Aisne appelée « unité de vie de l'Abbaye » accueillera 7 personnes atteintes de troubles du comportement majeurs, des personnes porteuses d'autisme sévère et potentiellement des adultes polyhandicapés. Afin d'anticiper cette ouverture et proposer aux futurs salariés des mises en situation professionnelle, des formations ; la Fondation Savart recrute :

1 INFIRMIER DE JOUR(H/F)

Réf. Annexe 4 de la CCNT du 15/03/1966

CDI temps plein à pourvoir immédiatement.

MISSIONS PRINCIPALES

Sous l'autorité de votre supérieur hiérarchique :

- Vous élaborez et mettez en œuvre les projets de soins inclus dans les Projets d'Accompagnement Personnalisé, et ce sous la responsabilité des médecins.
- Vous veillez à partager les informations avec l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire.
- Coordinateur du projet de soins, vous travaillez avec tous les acteurs associés au projet.
- Véritable référent, vous intervenez dans une démarche éthique qui contribue à créer les conditions pour que les personnes accompagnées aient les moyens d'être acteurs de leur vie.
- Vous prodiguez les soins prescrits par les médecins de la structure ou hors structure.
- Vous gérez l'organisation prévue pour les soins de nuit.

PROFIL DU POSTE

- Diplôme d'Etat Infirmier exigé
- Organisation dans le travail, autonomie situationnelle
- Capacité à mettre de la distance avec ses émotions
- Capacité à gérer et réguler les situations de crise
- Capacité à travailler en équipe
- Capacité rédactionnelle
- Communication adaptée face à son interlocuteur et respects des consignes et discrétion professionnelle
- Respect du cadre institutionnel et hiérarchique

CONDITIONS

- Régime d'internat : comprenant du travail de week-end et jours fériés
- Permis B exigé
- Casier judiciaire : bulletin N° 3 datant de moins de 3 mois
- Certificats de vaccination (Hépatite B) exigé

RÉMUNÉRATION : Selon la CCNT du 15/03/1966

- Coefficient de base : 446 (plus ancienneté)
- Valeur du point : 3,93 €
- Indemnité de sujétion spéciale : 9.21%
- Indemnité forfaitaire Laforcade : 238 €
- Indemnité forfaitaire Ségur 2 : 38 €

Soit 2 190,21 € brut de base par mois pour 151,67 h de travail.

CANDIDATURE

Lettre de motivation, CV à envoyer à Monsieur le directeur de l'Unité de Vie de l'Abbaye Rue Jean Jaurès BP14 - 02830 SAINT-MICHEL